



Assemblée générale

—

Visio

novembre 2025

—

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE

SEPTEMBRE 2024 - AOÛT 2025



SOMMAIRE

Rapport moral du Président	3
Rapport du Secrétaire général	5
Commission formation	7
Commission développement territoires	9
Commission Projets sportifs fédéraux	11
Commission santé-médicale	12
Commission réglementation	16
Commission éthique et déontologie	18
Commission communication	19
Commission Systèmes d'information	22
Mission sport durable	25
Rapport de la Directrice technique nationale	26
Rapport de la Direction générale	29
Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE)	33
Annexes	34
A. Liste des activités reconnues par la FFRS	35
B. Règlement encadrement sécurité des activités	37
C. Plan de prévention et de lutte contre les violences	43
D. Fiche label Sport Senior Santé	47

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'objet d'un rapport moral est d'analyser, au-delà des chiffres et des rapports spécialisés, si le chemin parcouru dans l'année répond à l'esprit de ce que la Fédération construit. Pour cela, je me réfère à l'article 1 de nos statuts qui précise deux aspects :

- **L'action sportive** en toute sécurité, au profit des seniors, de leur santé et de leur présence sociale.
- **Les valeurs** que nous portons : la convivialité, le bénévolat, l'accueil et la bienveillance vis-à-vis de tous.

En deux lignes, oui, nous avons une belle Fédération qui offre aux seniors le plaisir de l'activité sportive en toute sécurité. Toutefois le « construire ensemble » reste encore à maîtriser.

Trois priorités avaient été dégagées en début de mandat pour répondre à cette sensibilité.

1. Clarifier entre nous les questions financières pour apaiser les inquiétudes qui pouvaient se profiler pour l'avenir. Nous avons tous ensemble décidé, en mai, un contrat « moral » pour les quatre années du mandat ; la cotisation augmentera de 2 euros chaque année, soit 8 euros sur les quatre ans. Merci pour cet engagement, nous vous proposerons en conséquence une nouvelle augmentation de 2 euros hors assurances, pour préparer le futur budget 2026 -2027.

2. Consolider nos systèmes d'information et plus spécifiquement FFRS360, lieu de frictions et de tensions très importantes dans lequel la FFRS est engagée. La rentrée et les 88 000 inscriptions se sont déroulées dans de bonnes conditions, même si nous avons eu ici et là quelques difficultés. Il convient désormais de rentrer fermement dans ce changement. Les adhérents doivent s'inscrire par eux-mêmes et non en vous faisant faire le travail. Je sais toutefois que vous saurez rester attentifs à tous ceux de notre génération qui n'ont pas l'aisance voulue avec les ordinateurs. Merci pour cette solidarité.

Nous avons lancé également la réalisation des modules « formation » et « séjours »... À l'heure où j'écris ce rapport, les essais sont en cours. Philippe Leroy, responsable de la Commission systèmes d'information, vous détaillera ce processus. Le chantier se déroule normalement, d'autres suivront. Nous devons en particulier mettre au point nos processus de sécurité.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin participent à la réussite de ces chantiers.

3. Entreprendre un projet associatif partagé. Nous avons échangé avec les territoires au travers de rencontres préparées avec les Comités régionaux ou départementaux. Il en ressort quelques points essentiels.

- Les clubs : « *Je t'aime, moi non plus* » ou aller vers plus de dialogue entre les territoires et le siège de la Fédération.
- Un socle fondamental mais fragile, le bénévolat : conforter reconnaissance et formation.
- Rechercher des espaces multiples et variés pour le dialogue.
- Le développement, la santé, le sport durable, l'informatique : des thèmes insuffisamment maîtrisés par tous.
- Un sujet maltraité : le management.
- Fondations et perspectives : des études nécessaires pour prévoir l'avenir qui se dessine.

Le Comité directeur travaille à partir de cette analyse à des propositions qui seront soumises au débat et au dialogue avec tous les territoires : clubs, Coders et Corers. Le projet associatif sera ensuite approuvé par le Comité directeur. Chaque année, nous ferons le point sur son avancement.

Au-delà de ces trois priorités

Notre équipe s'est trouvée confrontée à de multiples questions à résoudre : découvrir concrètement le fonctionnement de la Fédération, apprendre à travailler avec les salariés, partager avec les territoires de multiples dossiers, se désespérer du départ de clubs et se réjouir de l'arrivée d'autres clubs, chercher comment résoudre les conflits, introduire le sport durable, préparer le plan de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences, refonder les commissions disciplinaires...

Nous avons avancé sur des dossiers importants dans le domaine de la santé ou de la formation, qui seront très utiles aux clubs.

Tous ces dossiers sont présentés par le Secrétaire général et détaillés dans les rapports des Commissions.

Je vous propose comme priorités pour la nouvelle année de :

- ▶ **Terminer et engager notre projet associatif.** Un projet orienté vers les clubs : La formation initiale des dirigeants, la labellisation des clubs, le développement des clubs, l'organisation du dialogue etc., sont des dossiers essentiels à mettre en œuvre rapidement.
- ▶ **Finaliser les deux modules « formation » et « séjours »** associés à FFRS360.
- ▶ **Faire connaître notre Fédération** et nos savoir-faire très largement, pour répondre à l'attente des seniors de plus en plus nombreux.

Notre Fédération est la plus belle de France !

Il convient de le dire et le redire, la Fédération de la retraite sportive a aujourd'hui une place essentielle au sein des Fédérations. La population française aura 30 % de seniors de plus de 50 ans dans quelques années.

Depuis quarante ans, nous avons préparé le terrain pour ce qui est du « sport-santé ». Préparons désormais l'avenir qui se profile : celui du nombre important des seniors, mais également celui de l'individuation, c'est à dire l'individualité qui s'épanouit mais qui parfois se perd dans les pièges de l'individualisme.

Notre savoir-faire en matière de bénévolat, notre bonne santé qui nous rend épanouis et conviviaux, notre enthousiasme, sont exemplaires. Le ministère des Sports m'a demandé de présenter la Fédération lors d'une journée de rencontre au Conseil de l'Europe, nous sommes honorés de cette confiance.

Vous êtes formidables !

Je vous remercie tous pour votre engagement dans les comités et les clubs.

Je remercie également les membres du Comité directeur pour leur action, ainsi que nos trois directeurs et les équipes administratives et techniques de salariés que nous bousculons tous les jours avec notre envie permanente d'avancer sur les projets.

Je remercie également tous les partenaires qui contribuent et participent chacun à leur manière au développement de la Fédération.

Denis Roussier

Président de la Fédération française de la retraite sportive

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité pour la saison 2024-2025. Ce document a pour mission de traduire en actions concrètes la vision et les valeurs portées par notre Fédération. Il témoigne du travail accompli par l'ensemble de notre réseau et de la mise en œuvre des engagements pris par la nouvelle équipe élue : rétablir la confiance, clarifier notre action et réorienter l'énergie de la Fédération vers ses membres, les clubs.

La vitalité de notre réseau fédéral

La saison écoulée confirme la solidité de notre Fédération. Nous comptons **365 clubs et sections affiliés**, assurant un maillage territorial de proximité essentiel à notre mission.

Ce chiffre et la progression permanente du nombre d'adhérents jusqu'à **88 507** démontrent que notre offre, axée sur la convivialité, la santé et l'absence de compétition, répond parfaitement aux attentes de ce public.

Ce succès repose entièrement sur l'engagement de nos bénévoles. Ils sont la « clé de voûte » de notre organisation. Nos **80 instructeurs bénévoles** ont formé 1 000 nouveaux animateurs et animatrices en 2024-2025. Avec le temps passé pour nous tous par les milliers de dirigeants de nos comités et clubs, nous avons là le véritable trésor de notre Fédération.

Une offre d'activités riche et adaptée

La richesse de la FFRS réside dans la diversité de son offre. Nos **61 activités reconnues** permettent de répondre à une large palette d'envies et de capacités physiques, réparties en grandes familles : sports de nature, activités d'expression corporelle, activités de coopération, ou encore maintien en forme.

Conformément à nos orientations stratégiques, la saison 2024-2025 a vu l'intégration de plus en plus pertinente de nouvelles pratiques, comme le **Pickleball**, afin de répondre aux nouvelles tendances et de continuer à dynamiser notre offre.

Nos programmes phares du concept « Sport Senior Santé » ont été au cœur de nos actions.

Nous avons constaté encore cette saison une **progression constante** des clubs proposant l'activité **Activ'mémoire**.

Jusqu'à ce jour le ministère reconnaît le label SMS qui rend notamment, par décret, l'activité éligible au sport sur ordonnance. Le Comité directeur a validé la création et la mise en œuvre prochaines d'un nouveau **label** propre à notre Fédération, « Sport Senior Santé », qui a vocation à aider nos clubs à valoriser leur action sport santé auprès des seniors.

La formation : notre investissement stratégique

La formation est notre investissement le plus tangible pour garantir la qualité de l'encadrement, la sécurité des pratiquants et la pérennité de notre modèle. Cette année, un effort particulier a été mené, conformément aux engagements pris.

Le cursus traditionnel de formation des animateurs a été maintenu et renforcé. Mais l'avancée majeure est le lancement de la **Formation initiale des dirigeants (FID)**. Suite à vos demandes répétées, nous avons structuré et déployé ce nouveau cursus destiné à accompagner et outiller tous les élus bénévoles de nos structures (clubs, Coders, Corers).

Cette ambition s'est accompagnée d'une modernisation décisive : le déploiement du nouveau module « **Formation** » sur notre outil **FFRS360**. Développé par notre partenaire KPC, il doit simplifier considérablement la gestion des inscriptions et le suivi des cursus, un gain de temps précieux pour les clubs et nos formateurs.

Le soutien aux clubs : vers une Fédération de services

Notre ambition est claire : conforter une **Fédération de services et de soutien** aux clubs. Cet axe a été prioritaire en 2024-2025 et s'est traduit par des actions concrètes.

La modernisation de nos outils numériques s'est poursuivie avec l'amélioration de **FFRS360**, en tenant compte de vos retours et avec le souci constant du meilleur ratio coût-efficacité. Les nouveaux modules **formation et séjours**, dont les spécifications ont été finalisées. L'objectif est que tout soit prêt et fonctionnel pour le premier trimestre de l'année civile 2026.

Parallèlement, un chantier majeur de **révision et d'harmonisation de nos statuts et règlements** a été mené. L'objectif était de vous proposer un cadre réglementaire stable, cohérent et clair, tenant compte des évolutions diverses, en particulier l'application des nouvelles règles de composition de l'Assemblée générale, une réelle adaptation du règlement disciplinaire à notre Fédération.

La vie fédérale : une dynamique collective et responsable

Au-delà des services directs, la Fédération a renforcé ses structures pour un fonctionnement plus harmonieux et éthique. Un travail de fond a été mené en étroite concertation avec les territoires pour élaborer le nouveau projet fédéral, afin qu'il soit le reflet de notre vision partagée.

De nouvelles dynamiques de « dialogue » et de travail « Ensemble » sont et seront mises en place :

- Trois rencontres avec les présidents de Corers,
- Des conventions entre la Fédération et les territoires pour cheminer « ensemble »,
- La création de nouveaux Corers.

Pour rechercher la sérénité de nos échanges, la **Commission éthique et déontologie** est désormais en place. Elle a pour rôle de formuler des avis et de contribuer à la résolution amiable des différends, favorisant un dialogue apaisé à tous les échelons.

Pour assurer l'engagement fédéral

Une charte de 15 engagements a été signée en 2023 avec les autres fédérations, en matière de développement durable. Nous avons également structuré une Mission « **sport durable** ». Cette Mission est motrice pour proposer, suggérer des pistes d'actions, afin que nos clubs puissent devenir des acteurs concrets de cette démarche sur le terrain.

Conclusion

La saison 2024-2025 fut une année de travail intense, pour notre équipe et celle du personnel. Le Bureau et le Comité directeur se sont réunis une dizaine de fois. Les Commissions et les groupes de travail ont été nombreux.

Ce rapport est le fruit d'une collaboration étroite et respectueuse entre les élus bénévoles et les salariés permanents. Ceux-ci sont les garants de la continuité et de la mémoire de notre institution. Je les remercie pour leur engagement sans faille. L'ensemble de ces actions constitue un investissement collectif, pour que la FFRS continue à remplir sa mission unique : **ajouter de la vie aux années**.

La richesse ultime réside dans le temps que nous nous offrons mutuellement pour insuffler plus de vitalité à nos années à venir. Vivez pleinement l'instant présent en le partageant.

Je vous remercie de votre attention et sou mets l'ensemble de ce rapport d'activité à votre approbation. Il va vous être détaillé par chacun des présidents de Commissions.

Marc Audibert
Secrétaire général

COMMISSION FORMATION

Composition

- ▶ **Président** : Christian Pirou,
- ▶ **Vice-Présidente** : Françoise Pothier,
- ▶ **Membres élus** : Martine Diab, Jean-Luc Dournel, Philippe Duval, Chantal Merguin,
- ▶ **Salariés** : Mathilde Crapiz, Maxime Le Boursicault, Cyrielle Picard,
- ▶ *En tant que de besoin, le Président, le Secrétaire général et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

La Commission formation travaille en étroite collaboration avec l'équipe technique et avec Mathilde Crapiz pour la partie administrative et organisationnelle.

▶ Quelques chiffres sur la saison 2024-2025

- ▶ **158 stages** organisés sur la saison, dont **74** stages M2, **53** FIA et **23** stages de formation continue,
- ▶ **Top 10** des stages **M2** : Randonnée pédestre (15), Marche nordique (8), Activités gymniques d'entretien et de forme (6), Activ'mémoire (5), Activités dansées, Pickleball, Jeux de boules, Randonnée pédestre en montagne, SMS, Activités cyclistes (4),
- ▶ **1 036** stagiaires en Module 2 (M2),
- ▶ **795** stagiaires en Formation initiale des animateurs (FIA),
- ▶ **350** stagiaires en formation continue,
- ▶ **80** instructeurs fédéraux opérationnels à la rentrée 2025,
- ▶ **404** référents formation.

▶ Nouvelle promotion d'instructeurs

Une promotion a fini sa formation en 2024-2025. Traditionnellement organisée tous les deux ans, **une nouvelle promotion** d'instructeurs a été ajoutée pour se dérouler en 2025-2026, en réponse à la volonté d'assurer une **meilleure répartition** des instructeurs sur le territoire.

La sélection de cette promotion a été faite en concertation avec les structures locales : clubs et comités.

▶ Formations des animateurs (FIA)

Un accès simplifié à la plateforme JS World a été mis en place pour les futurs animateurs, facilitant ainsi la consultation et le téléchargement des documents de formation.

Une mise à jour complète des supports pédagogiques a également été réalisée afin de s'adapter aux besoins des utilisateurs : animateurs et instructeurs.

▶ Formation initiale des dirigeants (FID)

Création d'une Formation initiale des dirigeants (FID), organisée sur une journée en présentiel (sept heures).

Un mois avant, mais aussi après la formation, les participants bénéficient d'un accès à des documents dédiés via la plateforme JS World.

› Modules M2 (AA, AGEF, Self-défense)

- › **M2 Activités aquatiques (AA)** : test d'un nouveau référentiel de formation orienté vers les milieux naturels et intégrant un module législatif.
- › **M2 Activités gymniques d'entretien et de forme (AGEF)** : adaptation du format de la formation, passant de deux sessions de quatre jours à une session unique de cinq jours avec un accès à de nombreux documents via la plateforme JS World, trois mois avant la formation en présentiel.
- › **M2 Self-défense (SD)** : élaboration d'un cahier des charges national en relation avec les clubs proposant cette activité. M2 test en 2026.

› Formations Continues (FC)

- › **Bilan fédéral des stagiaires** mis en place pour l'ensemble des formations FIA et M2, permettant un suivi précis des évaluations et des besoins d'ajustement des formations.

› Travaux inter-commissions

- › **Commission SI** (systèmes d'information) : élaboration du cahier des charges du futur module Formation, en vue d'une meilleure gestion des parcours de formation.
- › **Commission éthique et Mission sport durable** : élaboration du Plan de prévention et de lutte contre les violences et préparation des sensibilisations en FIA et FID.
- › **Commission santé-médicale** : coordination autour des formations continues secourisme obligatoires tous les quatre ans pour les animateurs.

› Gestion et suivi administratif

Une mise à jour des **fichiers animateurs** et des **dates des formations Premier secours citoyen** (anciennement PSC1), après consultation des territoires, a été effectuée afin d'assurer la conformité des dossiers et de préparer la planification des formations à venir.

› Pour 2025-2026

- › **Formation continue Instructeurs** organisée au Cap Ferret,
- › Démarrage du **module FFRS360 formation**,
- › Démarrage des **Modules 2 Activités aquatiques et Auto défense senior**,
- › Généralisation des **formations de dirigeants**,
- › ...

› Bilan global

Une année riche en **évolutions pédagogiques et numériques**, marquée par la volonté d'harmoniser les outils, de renforcer la qualité des formations et d'améliorer la diffusion territoriale des compétences.

Christian Pirou
Président de la Commission formation

COMMISSION DÉVELOPPEMENT TERRITOIRES

Composition

- ▶ **Président** : Alain Martinon,
- ▶ **Vice-Présidente** : Yasmina Samah,
- ▶ **Membres élus** : Michèle Albertelli, Philippe Leroy, Henri Peslin, Christian Pirou,
- ▶ **Salariés** : Christèle Dury, Maxime Le Boursicault, Cyrielle Picard, Simon Pouts,
- ▶ *En tant que de besoin, le Président, le Secrétaire général et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

Cette Commission s'est réunie quatre fois en plénière et plusieurs groupes de travail se sont réunis, en parallèle, sur le Plan de développement, le partenariat, les aides au développement.

Les pistes de travail retenues

- ▶ Améliorer la couverture territoriale de la FFRS, notamment des échelons déconcentrés.
- ▶ Anticiper les désaffiliations des clubs « fragiles » par la mise en place d'une cellule de veille.
- ▶ Mieux accompagner les nouveaux clubs, notamment en consolidant les acquis et en favorisant la pluriactivité.
- ▶ Promouvoir le rayonnement de la FFRS auprès de nos partenaires institutionnels.
- ▶ Construire un partenariat plus structuré et entretenir l'existant.

› Aides fédérales au développement

Ces aides propres à la FFRS sont accordées aux Corers, aux Coders et aux clubs pour les accompagner dans leurs projets de développement (créations de clubs, nouvelles activités, rencontres territoriales inter clubs...).

Au cours de la saison 2024/2025, **18 dossiers** ont été examinés et la Commission a octroyé **10 665 euros** d'aides fédérales (90 % à des clubs).

À noter que nous avons réactualisé la notice explicative du « Mode d'emploi » de ces aides, ainsi que les documents de demandes et de bilans d'exécution.

› Partenariat

Je n'évoquerai pas dans cette rubrique le « partenariat commercial » consistant à obtenir de la part des grands enseignes ou des organismes de voyages des ristournes pour nos adhérents ou nos clubs.

Je m'en tiendrai à la Convention de partenariat par « objectifs » que nous avons signée au niveau fédéral avec AG2R LA MONDIALE Agirc/Arrco le 12 mars 2025 pour une durée de trente mois, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2024.

Cette convention intitulée « *Des activités spécifiques pour préserver l'autonomie* » soutient la FFRS dans la poursuite de son développement par rapport à ses activités comme les Sections Multi-activités Senior (SMS), Activ'mémoire et la création du projet Équilibre.

AG2R LA MONDIALE Agirc/Arrco s'engage sous la forme d'une contribution financière de 166 000 € avec des versements échelonnés qui correspondent aux différents objectifs.

Et d'une manière plus générale, même si des clubs continuent de se désaffilier, cela n'impacte pas le nombre de nos adhérents qui continue de progresser... ce qui a pour conséquence de faire grossir les clubs existants. Nous enregistrons avec satisfaction la création de plusieurs nouveaux clubs que nous accompagnons sur le terrain pour pérenniser leur existence.

Je tiens à remercier tous les membres de la Commission (élus, salariés, DTN) pour leur implication dans nos travaux et particulièrement Christèle Dury, qui en assure le secrétariat.

Alain Martinon
Président de la Commission développement-territoires

COMMISSION PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

Composition

- ▶ **Président** : Alain Martinon,
- ▶ **Vice-président** : Christian Pirou,
- ▶ **Membres élus** : Michèle Albertelli, Philippe Duval, Marie-Françoise Lecocq, Yasmina Samah,
- ▶ **Salariés** : Maxime Le Boursicault, Cyrielle Picard, Simon Pouts,
- ▶ **DTN** : Nadia Mimoun,
- ▶ **Agence nationale du sport** : Frédérique Chikitou.

La Commission PSF s'est réunie trois fois, notamment en visioconférence, avec les clubs, Coders, Corers pour les comptes rendus d'exécution et le lancement de la campagne 2025, qui cette année est arrivée tardivement, en avril 2025 au lieu de mars les années précédentes. Cela a eu pour conséquence des délais très contraints pour le dépôt des dossiers, fixé au 23 mai 2025.

La particularité de cette Commission est de devoir inclure parmi ses membres un représentant de l'Agence nationale du sport (ANS) et la Présidente de la Commission éthique et déontologie de la FFRS.

▶ Répartition de l'enveloppe 2025

L'enveloppe financière allouée par l'ANS à la FFRS était de **128 000 €**, contre 137 400 € en 2024, dont **50 %** réservés aux projets des clubs. Lors de la phase de demande, les projets ne peuvent être intégralement financés par le PSF.

Les projets déposés, suivant le cahier des charges de l'ANS, devaient porter sur trois objectifs :

- ▶ Développement de la pratique,
- ▶ Promotion du sport santé,
- ▶ Développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Le montant minimum par action est de 750 € pour un territoire régulier et 500 € pour un territoire carencé (Zone de revitalisation rurale/ZRR et Quartier prioritaire politique de la ville/QPV).

Nous avons reçu **64 dossiers** dont **59** répondaient au cahier des charges, avec la répartition suivante :

- ▶ **35** dossiers portés par des **clubs**,
- ▶ **20** dossiers portés par des **Coders**,
- ▶ **4** dossiers portés par des **Corers**.

Les 59 dossiers ont été acceptés par l'ANS sur proposition de la FFRS.

Je voudrais souligner l'important et excellent travail des Conseillers techniques fédéraux pour l'aide qu'ils apportent aux porteurs de projets, tant sur les comptes rendus d'exécution que sur le montage des projets, ainsi que pour l'instruction des dossiers à présenter à l'ANS qui se félicite des relations qu'elle entretient avec notre Fédération et du sérieux avec lequel les dossiers sont traités.

Je remercie également tous les membres de la commission PSF pour leur implication.

Alain Martinon
Président de la commission PSF

COMMISSION SANTÉ-MÉDICALE

Composition

- ▶ **Présidente** : Dr Véronique Meyer,
- ▶ Adjoint : Dr Claude Paumard (personne ressource du Comité directeur),
- ▶ **Membres élus** : Martine Diab,
- ▶ **Médecins et professionnels de santé** : Dr Jean Bultel (Paca), Dr Odile Crampes (Occitanie, démissionnaire en mai 2025), Dr Philippe Fenot (33), Dr Thierry Hamonic (BFC), Dr Claude Hohn (Aura), Dr Marcelle Kermorvant (IDF), Dr Jean-Claude Roche (Aquitaine), Dr Michel Tregaro (Bretagne), Philippe Toullet (17, kinésithérapeute, depuis juin 2025),
- ▶ **Personne ressource** : Michèle Grivaux,
- ▶ **Salariées** : Delphine Caffier, Mathilde Crapiz, Laura Scortesse,
- ▶ *En tant que de besoin, le Président, le Secrétaire général et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

La Commission travaille en collaboration très étroite avec l'équipe technique, et particulièrement avec Nadia Mimoun (DTN), Laura Scortesse et Delphine Caffier et avec la coordination administrative très efficace et conviviale de Mathilde Crapiz.

▶ Révision du Règlement médical fédéral

Cette révision était nécessaire pour s'adapter à la loi du 2/03/2022 (suppression de l'obligation du certificat médical) et confirmer l'ouverture de la Commission à d'autres professionnels de la santé physique, psychique et sociale.

Elle a été approuvée en Assemblée générale extraordinaire le 23 mai 2025.

▶ Interventions médicales lors des formations

Formations d'animateurs (M1/FIA, M2 SMS, M2 AM, M2 AGEF, certaines formations continues) et d'instructeurs.

Nous sommes une des rares fédérations qui peut s'appuyer sur un réseau d'une trentaine de médecins bénévoles répartis sur le territoire, ce qui permet de renforcer la qualité des formations d'animateurs et la sécurité des pratiques, mais également d'animer des conférences sur des sujets spécifiques en fonction des besoins des animateurs et des adhérents.

▶ Structuration de la formation continue secourisme des animateurs

Validation d'un cahier des charges, agrément de nouveaux formateurs, équipement en matériel.

Nous souhaitons renforcer encore l'équipe fédérale des formateurs pour la FC secourisme des animateurs. Médecins, anciens pompiers ou professionnels de santé formateurs de secourisme... Ils seront les bienvenus !

▶ Espace partagé (SharePoint)

Destiné aux médecins formateurs en FIA et aux formateurs secourisme, pour que chacun puisse avoir accès à des outils de formation opérationnels.

› Agrément de nouveaux médecins et formateurs secourisme

- › **Médecins** : Dr Henri Patouraux (71), Dr Claude et Nathalie Ney (27), Dr Jean-Michel Oriol (38) ; agrément en cours pour Dr Jean-Luc Touré (35 - Bretagne).
- › **Formateurs secourisme** : Philippe Proriot (30), Laura Scortesse (38), Dominique Vautrin (38).
- › Absence de médecin régional en **Hauts-de-France** après le départ de Pierre Siguoirt et de Marianne Delvaux : à pourvoir dès que possible.
- › Démission récente d'Odile Crampes (**Occitanie** Ouest) : à pourvoir dès que possible.

› Réunions de la Commission santé-médicale

Deux réunions en visio-conférence (7 février 2025 et 13 juin 2025) en plus du séminaire médical.

› Organisation d'un séminaire médical (Lyon, 13-15 mai 2025)

Ce séminaire a permis de regrouper les médecins des territoires afin d'élargir la réflexion autour des sujets « santé », d'apporter à tous un point d'étape sur les études et recherches en cours, mais aussi de remotiver l'ensemble de l'équipe en partageant des outils utiles à tous. Il a permis un temps de formation à la pédagogie, un travail sur les thématiques à aborder en formation d'animateurs, et une formation continue des médecins et formateurs secourisme.

Il est vivement souhaité que des Commissions santé-médicales régionales puissent adopter le même type de fonctionnement. Des échanges entre anciens professionnels de la santé (de formations et de pratiques diverses) ne peuvent qu'enrichir les réflexions, les actions de prévention...

› Label SMS

Sept nouvelles sections ont pu obtenir le label SMS et quinze ont pu être renouvelés cette saison, grâce à l'appui très actif de Laura Scortesse.

Dès la mise en place effective du nouveau label Sport Senior Santé, c'est l'ensemble des activités des clubs qui sera étudié et le mode d'attribution va évoluer.

› Label Sport Senior Santé

L'enquête réalisée la saison dernière a permis d'avancer sur ce label, en cours de finalisation (en lien avec les Commissions développement territoires, formation et communication). Il sera validé par le Comité directeur.

L'intérêt majeur de ce label est d'améliorer la visibilité dans leur territoire des clubs et de leur action sport-santé auprès des seniors.

Le label ne pourra devenir effectif qu'avec la participation active des Coders/Corers (nomination d'un référent, aide au dépôt des dossiers par les clubs, suivi).

› Médicosport-santé

Mis au point par le CNOSF, le Médicosport-santé est un outil qui offre une grande visibilité aux fédérations actives en matière de sport-santé, tant en direction des médecins prescripteurs d'activités physiques qu'en direction du grand public.

Jusqu'à maintenant, les fédérations multisports comme la FFRS ne pouvaient pas apparaître facilement via le moteur de recherche mis en place par Vidal.

La Commission santé-médicale a travaillé pour que les activités SMS, Activ'mémoire et Sport Senior Santé apparaissent plus facilement. Résultats à suivre en 2025/2026.

› Études et recherche

Étude mono/multi activités

Avec énéoSport et l'Université libre de Bruxelles – coordination Delphine Caffier.

300 adhérents (BFC, HDF, PDL) ont participé en 2024-2025 à cette étude, qui vise à comparer les effets sur la santé de la pratique d'activités physiques en mono-activité et en multi-activités.

Des tendances et constats ont été réalisés à l'issue de la saison. L'étude sera poursuivie de manière plus approfondie en 2025-2026 auprès de clubs volontaires.

Thèse Activ'mémoire (activité physique au service des capacités cognitives)

Université STAPS de Valenciennes – Eyllies Fetman – coordination Delphine Caffier.

L'objectif est d'apporter une caution scientifique à cette activité. Ont été réalisés cette année une synthèse de la littérature scientifique, des passations d'entretiens auprès des participants, la réalisation d'un stage de formation Activ'mémoire et l'ébauche d'un protocole avec la définition des tests spécifiques à utiliser.

Poursuite en 2025-2026 (thèse sur trois ans).

Projet équilibre 2023-2025

Partenariat avec Université STAPS de Valenciennes et convention AG2R LA MONDIALE Agirc-Arrco – coordination Laura Scortesse et Delphine Caffier.

L'objectif de ce projet est la création d'un outil clé en mains à destination des animateurs et des adhérents, pour les inciter à une pratique régulière d'exercices diversifiés pour entretenir ou améliorer la capacité d'équilibre, transmettre les bonnes pratiques au quotidien et donner la possibilité de les intégrer dans la vie de tous les jours.

Ont été réalisés l'envoi d'un questionnaire aux adhérents, la conception d'une série d'exercices et la réalisation d'outils vidéo. Voir l'article sur *Vital'ité* n° 51.

À venir : la formation des animateurs, l'accompagnement des clubs et des conférences médicales sur le sujet.

Santé verte et bleue

Coordination Véronique Meyer et Michaël Anthoine.

- ▶ Premiers contacts établis avec Pascale d'Erm, autrice réalisatrice de documentaires sur les bienfaits de la pratique d'activité physique en pleine nature. Voir article dans *Vital'ité* n° 51.
- ▶ Sensibilisation des médecins lors du séminaire.
- ▶ Poursuite prévue en 2025/2026 : étude bibliographique, journée expérimentale dans le bassin d'Arcachon et apport de contenus dans les formations initiales et continues d'animateurs et d'instructeurs.

› Conseils et avis

Sur demande des adhérents, clubs, Coders, Corers, Commissions (éthique et déontologie, formation, communication), de l'équipe technique...

➤ Finalisation avant impression des livrets des tests de la forme

Après validation de la Commission, avec mise à jour des barèmes et ajout de certains tests permettant d'évaluer l'ensemble des capacités des adhérents.

Les livrets sont disponibles en version numérique sur le site de la FFRS et en version papier sur commande.

➤ Rédaction d'articles

Pour les revues de la Fédération (*Vital'ité*, *Vital'news*), en lien étroit avec l'équipe communication (M. Grivaux, J. Frizot) et avec l'aide de l'équipe technique (M. Anthoine) et des Dr Claude Paumard, Michel Zilber, Claude Hohn, Jean-Claude Roche, Marcelle Kermorvant :

- ▶ Grand froid, Audition, Les tiques, Bouger même en été, Équilibre, Santé verte et bleue, Nutrition et ostéoporose...

Dr Véronique Meyer

Médecin fédéral

Présidente de la Commission santé-médicale

COMMISSION RÉGLEMENTATION

Composition

- ▶ **Président** : Henri Peslin,
- ▶ **Vice-Présidente** : Marie-Claude Chardenoux,
- ▶ **Membres élus** : Martine Diab, Michel Halligon, Gérard Le Mogne,
- ▶ **Personnes ressources** : Daniel Duriez, François Thomas,
- ▶ *En tant que de besoin, le Président, le Secrétaire général et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

Notre Commission, installée fin 2024, s'est réunie à cinq reprises et s'est dotée d'un groupe de travail dédié à la révision des statuts et du Règlement intérieur (RI). Pour rappel, notre Commission a principalement en charge le suivi des dossiers d'affiliation de nouveaux clubs et sections, l'avis sur l'évolution des statuts de nos différentes structures et le suivi des dossiers Sacem, assurances et immatriculation tourisme.

Au cours de cette saison les principaux travaux ont porté sur :

- ▶ La révision de nos statuts et le RI.
- ▶ La révision de nos différentes garanties d'assurances avec l'appui de notre courtier WTW.
- ▶ Le rétablissement d'une relation claire avec la Sacem et le rappel des règles qui nous lient par une convention dite de centralisation datant de novembre 2023, qui sera à accompagner d'une note de synthèse à destination de nos clubs.

Les prochains chantiers à mener, outre les missions et attributions régulières, porteront principalement sur :

- ▶ L'actualisation, au regard de nos nouveaux statuts et du RI, des statuts type Corers, Coders et clubs.
- ▶ La rédaction d'une note sur les frais de déplacement et la procédure d'abandon de frais.

À noter : depuis le mois de février, notre Commission n'a plus bénéficié de salarié dédié et les tâches administratives liées à nos attributions ont été assumées par notre Directeur général, Olivier Goy et notre Directrice générale adjointe, Cyrielle Picard.

En revanche, en ce qui concerne l'immatriculation tourisme, Audrey Lager a continué d'assurer toutes les tâches de déclaration, suivi et solde des séjours organisés par les clubs et les Coders et soumis à l'aval de la FFRS.

Je les remercie pour l'assistance apportée et leurs conseils avisés.

▶ Quelques chiffres sur nos actions

En termes de gestion courante

- ▶ **Affiliation de nouveaux clubs ou sections** : nous en avons 7 qui ont rejoint nos couleurs, soit en tout : 425 structures (clubs, Coders, Corers).
- ▶ **Réception des PV des AG des structures** : 108 sur un potentiel de 425.
- ▶ **110 courriers ou méls pour déclarations diverses** : changement de noms, de gouvernance, d'adresse, démissions...
- ▶ **28 structures** ont déclaré une modification de leurs statuts ou RI.

Concernant la Sacem

Une rencontre a eu lieu en septembre avec cet organisme pour clore la saison 2024-2025 et solder certaines régularisations antérieures non fondées.

Pour une déclaration portant sur quasiment l'ensemble de nos licenciés, le montant de cette redevance (selon une grille tarifaire intégrant différents paramètres) et en incluant la SPRE* s'élève pour la Fédération à **93 989 €**.

**La SPRE est la Société pour la perception de la rémunération équitable.*

Pour les assurances

Hormis l'assistance psychologique mise en place en 2024, toutes les autres garanties ont fait l'objet en début d'année d'une mise en concurrence pilotée par notre courtier WTW.

Pas de grandes batailles des assureurs pour reprendre nos contrats, et grande continuité par rapport aux contrats antérieurs tant en garantie qu'en coût.

La seule évolution financièrement intéressante concerne la garantie annulation séjours qui, de 8 % , est abaissée à 3,99 %, revenant ainsi dans les normes de ce marché.

Le détail des garanties assurances se trouve sur l'espace privé du site de la FFRS.

En termes de tourisme

Saison sportive	Séjours réalisés	Nombre de participants	2% (montant en €)
2020-2021	121	3612	26 881 €
2021-2022	273	9115	86 736 €
2022-2023	304	10342	100 755 €
2023-2024	254	8881	92 883 €
2024-2025	267	9105	95 566 €

Le panier moyen est de 466 € avec une moyenne de 34 participants par séjour d'une durée de quatre à sept jours. La principale activité de ces séjours est la randonnée.

Je remercie pour leur contribution mes collègues de la Commission réglementation et, bien sûr, tous les opérationnels, outre celles ou ceux déjà cités, qui de près ou de loin nous permettent d'accomplir nos missions.

Henri Peslin
Président de la Commission réglementation

COMMISSION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Composition

- ▶ **Présidente** : Marie-Françoise Lecocq,
- ▶ **Vice-président** : Christian Pirou,
- ▶ **Membres élus** : Marc Audibert, Martine Diab, Patricia Evrard, Denise Feltmann, Gérard Le Mogne, Véronique Meyer (médecin fédéral),
- ▶ **Personne ressource** : Michèle Grivaux,
- ▶ **Salarié** : Michaël Anthoine,
- ▶ *En tant que de besoin, le Président et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

Nouvelle commission mise en place par la Fédération à la demande du ministère, la Commission éthique et déontologie est chargée de garantir la mise en œuvre et le respect des valeurs fédérales et républicaines des femmes et des hommes dans leur action au sein de la Fédération et s'intéresse aux difficultés dans les relations de tous ordres.

Elle s'est réunie quatre fois en Commission et quatre fois en groupe de travail.

➤ Réalisations

- ▶ **La rédaction du Plan de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences** au sein de la Fédération a été sa mission prioritaire, condition pour conserver la qualification d'association d'utilité publique. Le dispositif inclut des moyens de signalement (adresse mail dédiée et formulaire de déclaration) et l'organisation du traitement des signalements. Ce Plan, préparé durant la saison 2024-2025, a été validé par le Comité directeur de la Fédération de septembre 2025.

Dans le cadre de la transversalité :

- ▶ Participation aux réunions du groupe de travail chargé de la refonte du Règlement disciplinaire de la Fédération et de la mise en place des Commissions disciplinaires de 1^{ère} instance et d'appel.
- ▶ Participation à la Commission Projet sportif fédéral (PSF), à la demande de l'Agence nationale du sport (ANS).
- ▶ Préparation de la communication relative au Plan de prévention (*Vital'ité* et site Web).
- ▶ Intégration dans les supports de formation (animateurs, dirigeants) d'un module portant sur la prévention, le repérage des signes de violence, les procédures de signalement.

➤ Actions à mener

- ▶ Rédiger la Charte de la Commission éthique et déontologie.
- ▶ Développer la prévention par la formation, des publications...
- ▶ Orienter l'activité de la Commission vers la lutte contre les discriminations dans le cadre du contrat d'engagement républicain.
- ▶ ...

Marie-Françoise Lecocq
Présidente de la Commission éthique et déontologie

COMMISSION COMMUNICATION

Composition

- ▶ **Président** : Denis Roussier,
- ▶ **Vice-présidente** : Nicole Boulanger,
- ▶ **Membres élus** : Marie-Claude Chardenoux, Denise Feltmann, Philippe Leroy, Alain Martinon,
- ▶ **Personne ressource** : Michèle Grivaux,
- ▶ **Salariées** : Jacqueline Frizot, Laura Scortesse,
- ▶ *En tant que de besoin, le Secrétaire général et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

Elle s'est réunie deux fois, de même que le Comité éditorial chargé d'élaborer le sommaire de *Vital'ité*. Par nature transversale, « la Com » ou « la ComCom » collabore avec toutes les commissions et accompagne particulièrement la Commission développement sur le partenariat, la Commission éthique et la Commission santé-médicale. Ainsi elle participe à de multiples rencontres pour faciliter la définition des objectifs de communication et mettre à la disposition de tous les outils nécessaires. La communication gère de multiples supports internes ou externes.

› Supports d'information

- ▶ *Vital'ité* orienté vers les adhérents et l'extérieur : partenaires, forums, salons... voire salle d'attente des médecins ! Deux numéros cette année, papier, 75 600 exemplaires, coût unitaire : 0,791 € ramené à 0,664 € en tenant compte des recettes publicitaires.
- ▶ *Vital'news* orienté vers les adhérents, partenaires, institutionnels, sympathisants et futurs adhérents (possibilité de s'inscrire en ligne). Mensuel, numérique, 67 700 destinataires en moyenne.
- ▶ *Fédé'flash* ciblé en interne selon les thèmes. Environ 12 par an, 6 800 destinataires en moyenne.
- ▶ *FFRS360'infos* : actualité du projet FFRS360. 3 à 5 par an, 1 700 destinataires.
- ▶ Mailings (mise en forme et envoi) à la demande d'autres services.

Recettes publicitaires (insertions sur nos supports) :

- ▶ *Vital'ité* : 19 250 € (69,87 %) - *Vital'news* : 8 300 € (30,13 %)
- ▶ Total : 27 550 €

› Internet

Site Web www.federetraitesportive.fr

- ▶ Support externe.
- ▶ 347 071 visites et 826 608 pages vues (source : interface de gestion WMaker).
- ▶ Hors annuaire des clubs (chiffres non disponibles). *Pour mémoire, en 2023 la consultation de l'annuaire représentait 134 425 visites et 180 564 pages vues.*

Espace privé

- ▶ Accès réservé aux adhérents.
- ▶ 1 125 actions de mise à jour.
- ▶ Audience du site : données non disponibles. *Pour mémoire, 147 830 visites et 208 072 pages vues (hors annuaire des clubs) en 2023.*

Chaîne YouTube

250 vidéos environ et 23 playlists proposées, 46 600 vues, 2 400 heures de visionnage (source : YouTube).

Chaîne Vimeo (nouveau)

Elle a été créée en complément pour diffuser, sans publicité, les vidéos de grande audience et celles liées à des supports de communication pérennes (livret tests de forme...). Une migration progressive des webinaires et d'autres types de vidéos sera opérée.

Facebook

1 700 followers dont 63,9 % de plus de 65 ans, majoritairement des femmes...

➤ Édition/communication

Diffusion des produits génériques à disposition de tous

- ▶ **Chemise institutionnelle** : 426.
Création d'une 8^e fiche : Point de repères (chiffres-clés).
- ▶ **Dépliant générique** : 7 580.
- ▶ **Goodies** : Sacs toile : 175 - Casquettes : 550.
- ▶ **Réalisation de petits objets** à destination des dirigeants et instructeurs et réflexion sur une politique de goodies différente.
- ▶ **Roll-up générique** : 8 – *Coders 01 (4 ex), clubs 32039, 48005, 64001, 71009, 64001*.
- ▶ **Livret des tests de la forme** : 2 990.
Réalisation de la nouvelle version du livret en collaboration avec la Commission santé-médicale, finalisée au cours de l'été 2025.
- ▶ **Flyer SMS** : 1 500
- ▶ **Films et affiches** mis à disposition sous forme électronique.

Réalisation des documents personnalisés (clubs et comités)

- ▶ **Roll-up club** : 2 réalisations – 73005 (2 modèles), 76002 (2 ex).
- ▶ **Roll-up Coders (nouveau)** : 1 réalisation (Coders 31).
- ▶ **Bâche club** : 1 réalisation (01005).
- ▶ **Dépliant Coders**, incluant coordonnées des clubs : Coders 31 (mise à jour).
- ▶ **Logos** : réalisés à la demande. À ce jour 36 clubs (+ 3 cette année) et 25 comités.

Le dossier de presse et le support de réunion (PPT) sont mis à jour et disponibles sous forme électronique.

➤ Relations extérieures

En lien avec nos partenaires :

- ▶ **Mutuelle familiale** : renforcement de la diffusion de l'offre aux adhérents sur nos supports (notamment outil de contact sur l'espace privé de notre site).
- ▶ **AG2R LA MONDIALE Agirc-Arrco** : préparation au cours de l'été des éléments pour la communication de rentrée (journal : 1,4 million de lecteurs ; LinkedIn : 90 000 abonnés).

Publications

- ▶ **Doc du sport Spécial seniors** (parution novembre 2024, 200 000 exemplaires / 600 000 lecteurs, diffusion réseaux de santé et institutionnels) : édito, article de deux pages et insertion publicitaire.

➤ Et pour conclure

À nouvelle mandature, nouveaux objectifs.

Au-delà de ses missions courantes, les réflexions de « la Com » ont été structurées autour de la construction et de la contribution au Projet associatif fédéral. Elle a organisé deux réunions stratégiques (les 8 janvier et 11 juin) desquelles est ressorti le fait qu'il fallait renforcer la notoriété de la Fédération (notamment par l'usage des réseaux sociaux et davantage de présence dans les manifestations et auprès des institutionnels), soutenir son développement, fidéliser les clubs et les adhérents, travailler sur la chaîne de communication pour renforcer le dialogue.

Nos projets d'outils de dialogue comme l'Agora numérique restent encore à mettre en place. La prochaine « ComCom » travaillera sur les objectifs de ce projet.

Nous avons bien conscience des coûts importants de *Vital'ité*. Pour cette raison, nous nous employons à en maîtriser les différents aspects : format, papier, modalités d'envoi... La ComCom étudiera, sur la base de sondages, les différentes pistes d'amélioration de nos vecteurs de communication selon les lecteurs (forme, fréquence...).

Je me dois, enfin, de remercier tous ceux qui font le job, plus particulièrement Jacqueline Frizot qui porte tout le boulot de la com, avec l'aide de Michèle Grivaux dont la riche critique met la com à un niveau de qualité exceptionnel. Je remercie également Olivier Goy, Directeur général et son adjointe Cyrielle Picard, Nadia Mimoun, Directrice technique nationale et Laura Scortesse ainsi que les élus de la Commission, dont Nicole Boulanger pour son soutien précieux.

Enfin je vous informe de l'arrivée d'Ousmane, étudiant en 1ère année de Master Information et communication en alternance à l'Université Grenoble-Alpes.

Denis Roussier
Président de la Commission communication

COMMISSION SYSTÈMES D'INFORMATION

Composition

- ▶ **Président** : Philippe Leroy,
- ▶ **Vice-Présidente** : Denise Feltmann,
- ▶ **Membres élus** : Marc Audibert, Marc Auger, Michel Halligon, Christian Pirou,
- ▶ **Personnes ressources** : Hervé Bignon, Pascal Courier,
- ▶ **Salariés** : Delphine Caffier, Audrey Lager, Gaëtan Lamoureux, Cyrielle Picard, Aurélien Verfaillie.
- ▶ *En tant que de besoin, le Président et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

La Commission travaille en collaboration très étroite avec les équipes support informatique et les membres du projet FFRS360, mais aussi les Conseillers techniques qui ont bien appréhendé les enjeux du support informatique pour le fonctionnement de la Fédération.

La coordination administrative d'Audrey Lager est très efficace et conviviale.

À noter, la forte implication des ressources bénévoles Pascal Courier et Hervé Bignon.

Sont systématiquement invités aux réunions de la Commission SI, en fonction des sujets abordés, les présidents de Commissions fédérales.

▶ L'importance clé des SI : une organisation adaptée aux enjeux

Support clé du fonctionnement de la FFRS, les systèmes d'information concernent toutes les activités et contribuent aux échanges quotidiens et aux objectifs du Projet associatif fédéral. Afin de faire face aux défis du projet FFRS360, d'améliorer son fonctionnement et de mettre à disposition les modules formation et séjours, très attendus, mais aussi de renforcer la résilience de l'ensemble des autres systèmes utilisés, la Commission des systèmes d'information a d'emblée opté pour une organisation adaptée aux enjeux.

À un rythme bimestriel, en incluant une gestion des priorités, les six groupes de travail constitués se sont réunis à cinq reprises et ont produit leurs premiers résultats pour cette année :

- ▶ **GT1** : suivi et support FFRS 360,
- ▶ **GT2** : module formation FFRS360,
- ▶ **GT3** : module séjours FFRS360,
- ▶ **GT4** : outils informatiques Fédération,
- ▶ **GT5** : Pilote AssoConnect,
- ▶ **GT6** : formation et support.

▶ La gestion des priorités : des arbitrages récurrents

Priorité fut donnée à la reprise du cahier des charges des deux modules formation et séjours et à l'obtention auprès des sociétés KPC et Salesforce d'un livrable opérationnel pour le premier trimestre de l'année civile 2026.

Les actions permanentes telles que la reprise et la gestion des anomalies résiduelles du module principal et des évolutions de la réglementation (honorabilité, droit à l'image...) se poursuivent.

Ont également été réalisés :

- La réorganisation et l'optimisation des licences (gestion et structures) selon l'usage des clubs et Corers/Coders,
- Le développement du module MarketingCloud (envoi des licences et des justificatifs d'achat),
- L'optimisation des paramétrages pour la préparation et la gestion de la rentrée 2025/2026.

▸ Les systèmes d'information au service des clubs

Outre la recherche permanente d'optimisation du bon fonctionnement de FFRS360 et des modules en cours de livraison, la FFRS met en ligne des informations utiles pour faciliter la vie des clubs.

Ainsi, plusieurs webinaires ont été effectués et des tutos ont été actualisés, bien accueillis et suivis par les « habitués ». Il est cependant nécessaire de compléter le réseau de correspondants SI bénévoles. Cette action 2026 s'intégrera dans une recherche de correspondants avec les besoins d'autres commissions (communication...).

La mise en ligne sur la plateforme JS World de modules de formation initiale pour les dirigeants (membres des Comités directeurs des clubs, Corers et Coders) et de compléments pour la préparation de la FIA a été réalisée.

Le lancement d'un Projet d'appui des SI aux structures (**PASIS**) dès 2026, qui vise à recenser l'existant et les besoins afin de proposer une boîte à outils optimisée au profit des clubs pour les domaines essentiels à leur fonctionnement et aux relations avec la Fédération et les structures déconcentrées (Corers/Coders), a été acté. La mise en place de moyens (licences complémentaires notamment) pour fluidifier les échanges inter structures selon les besoins remontés (visioconférences, e-mailing et dossiers partagés) est prévue prochainement.

Ce projet, qui s'inscrit dans la mise en place d'une **Agora numérique** pour améliorer les canaux d'échanges et répondre aux besoins réels de chaque structure (principales fonctionnalités, avantages et limites des outils), vise également à réduire la charge d'apprentissage et à faciliter un accompagnement ciblé.

▸ La cybersécurité : conformité RGPD et mise à hauteur des SI

Les attaques, vols de données personnelles, « fraudes au président » en vue d'un détournement financier, piégeages par de faux mails des adhérents, se multiplient.

La sensibilisation de la Fédération aux enjeux de cybersécurité pour faire face aux menaces est indispensable et se fera progressivement.

Les premières étapes ont été réalisées ou sont identifiées : audit de sécurité avec acquisition d'un outil de suivi, plan d'action pour le renforcement (RGPD, veille cyber, paramétrages, sous-traitance...), intégration de modules cyber dans le programme de formation des dirigeants (FID) via JS World, nomination d'un nouveau DPO, préparation d'un corpus réglementaire de sécurité des systèmes (conformité, gestion des incidents, exposition aux risques) et sensibilisation des adhérents (*Vital'ité*, *Vital'news*).

Il ne faut pas considérer la probabilité de subir une intrusion en pensant que ça n'arrive qu'aux autres, mais se placer en posture de poursuivre l'activité lorsque cela surviendra. Il convient donc de disposer des capacités techniques et organisationnelles pour le faire.

Chaque adhérent est un acteur des SI de la FFRS.

Pour mettre en place un niveau de sécurité suffisant, tenant compte de la charge de la cellule SI pour 2026, le renfort d'un alternant s'avère nécessaire.

➤ Rédaction d'articles pour les revues de la Fédération

En lien étroit avec l'équipe communication (M. Grivaux, J. Frizot) :

- Fraudes sur les services en ligne ; Usage des réseaux sociaux ; Usage sûr des messageries instantanées ; Moyens de paiement : risques et précautions ; Objets connectés... méfiance ; Pêche en ligne.

Philippe Leroy

Président de la Commission Systèmes d'information

MISSION SPORT DURABLE

Composition

- ▶ **Présidente** : Marie-Claude Chardenoux,
- ▶ **Vice-Présidente** : Patricia Evrard,
- ▶ **Salariés** : Michaël Anthoine, Christèle Dury, Olivier Goy, Simon Pouts,
- ▶ *En tant que de besoin, le Président, le Secrétaire général et tout autre membre du Comité directeur,*
- ▶ *Le Directeur général ou son adjointe et la Directrice technique nationale sont membres de droit.*

La Mission sport durable a vu le jour en janvier 2025. Son rôle est de promouvoir la durabilité sous tous ses aspects (écoresponsabilité, développement durable, sobriété, protection de la biodiversité, information, formation, sensibilisation...) dans tous les projets, toutes les actions et toutes les strates de la Fédération française de la retraite sportive.

Les objectifs de notre Fédération sont :

- ▶ **1. Tendre vers un sport plus sobre** en ressources.
- ▶ **2. Adapter les pratiques sportives** au changement climatique.
- ▶ **3. Renforcer l'écoresponsabilité** des acteurs du sport.

Six réunions ont jalonné cette première année. De la définition du périmètre et de la composition de la Mission sport durable jusqu'à la réalisation d'actions concrètes, nous nous sommes appuyés sur deux documents structurants :

- ▶ **La Charte des 15 engagements éco-responsables** des fédérations sportives,
- ▶ **Le Plan national d'adaptation au changement climatique** dans sa déclinaison sportive.

Parmi les actions de l'année, nous pouvons citer notre présence aux **États-généraux de la formation** à l'écoresponsabilité sportive, les 12 et 13 mars 2025, le rapprochement avec l'association **Agir Pour Tous***, le relais de la grande consultation du sport par les **Shifters**** et la rédaction de **sept articles thématiques** dans les supports de communication fédéraux (*Vital'ité* et *Vital'News*).

Un des champs d'action de la Mission a été particulièrement développé : la **formation** des bénévoles fédéraux. Cela est notamment passé par la création de contenus pédagogiques à destination des animateurs et des dirigeants (FIA et FID). Nous nous sommes également dotés d'un outil de sensibilisation à travers la fresque du Sport durable, grâce à notre collaboration avec le Comité départemental olympique et sportif des Yvelines qui a formé deux conseillers techniques fédéraux.

La Mission propose trois objectifs à suivre en 2026 :

- ▶ Décliner la charte sous un format adapté aux clubs et aux comités.
- ▶ Réaliser un guide des bonnes pratiques écoresponsables en 2026.
- ▶ Étoffer les contenus de formation traitant de biodiversité et d'écoresponsabilité sur la plateforme de formation.

Marie-Claude Chardenoux
Présidente de la Mission sport durable

* Agir pour tous est une association d'intérêt général. Elle se donne pour objectif de faciliter la mise en place d'actions collectives dans les territoires pour la préservation de la biodiversité et l'atténuation du changement climatique.

** The Shifters est une association d'intérêt général qui rassemble des bénévoles engagés dans la transition bas-carbone de la France et de l'Europe. Elle soutient le Shift Project animé par Jean-Marc Jancovici.

RAPPORT

DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

L'année 2025 a été marquée de manière particulière : le départ en janvier de Sylvie Kinet, DTN depuis près de huit ans. Nous pouvons saluer ici son travail et son engagement auprès de la Fédération tout au long de ces années. Nous pouvons également saluer l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante élue, avec laquelle la Direction technique travaille étroitement.

En tant que Directrice technique nationale, mon action se situe entre la bonne mise en œuvre des politiques publiques du sport et l'accompagnement de l'action fédérale.

En tant que Fédération sportive agréée, la FFRS se doit de répondre à des engagements à l'égard de l'État en matière de prévention et de lutte contre les violences, d'éthique et de déontologie ou encore de sport durable. C'est une exigence qui a été rappelée à l'occasion du renouvellement de l'agrément ministériel. La FFRS tient ses engagements.

Mon rôle est aussi de représenter et faire connaître la Fédération auprès des institutions du sport que sont le ministère et l'Agence nationale du sport. Un rapport privilégié permet à la Fédération, à travers le Président fédéral qui la représente, de bénéficier d'une appréciation favorable. La Fédération est considérée comme exemplaire. Denis Roussier, par exemple, a été récemment invité à témoigner de l'expérience de la FFRS auprès des pays européens au Conseil de l'Europe. Une valorisation dont je me réjouis. L'État, par ailleurs, renforce son positionnement auprès de la FFRS en nommant un nouveau cadre dès le 1^{er} décembre prochain.

Mon rôle est également de diriger l'équipe technique. C'est dans cette fonction que se développe la compétence nécessaire à la cohérence entre l'attente de l'État et l'engagement fédéral.

L'équipe technique (ET) est constituée de six conseillers techniques fédéraux salariés. Elle est un service support de la Fédération sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice technique, cadre d'État. La politique fédérale oriente l'action de l'ET. Elle fait le lien avec les politiques ministérielles. Les actions menées sont le fruit d'une collaboration pleine et entière entre élus et salariés.

Si le travail repose principalement sur le développement des pratiques sportives adaptées au public senior, le développement d'actions spécifiques en matière de sport-santé et la formation, voici comment se concrétise **l'essentiel des actions menées sur la saison 2024-2025** :

› Le développement

- Soutien et accompagnement des structures territoriales dans leur structuration et leurs demandes de subventions : 64 dossiers suivis et traités dans le cadre du PSF, 18 dans le cadre des aides fédérales sur la saison.
- Rencontres avec les élus des territoires, participations aux Comités directeurs des territoires ou réunions diverses.
- Accompagnement à la création de six clubs et à la pérennisation des clubs fragilisés.
- Près de 45 participations aux rencontres animateurs et animations pour le lancement d'activités rassemblant des publics allant de 12 à 300 personnes.
- Création de nouvelles activités spécifiquement développées au sein de la Fédération, mise à jour de celles existantes en fonction de la veille documentaire, des textes législatifs et réglementaires ainsi que de l'évolution des pratiques, par exemple la réforme menée sur les activités gymniques d'entretien et de forme et les activités aquatiques.

› La formation

- › Gestion des contenus de formation et de la plateforme de formation JS World (mise à jour importante réalisée cet été).
 - › Près de 1 000 ouvertures à la plateforme de formation, personnalisées pour certains stagiaires, ce qui suppose, pour un grand nombre, un accompagnement par téléphone ou mail en cas de difficultés rencontrées.
- › Gestion du planning des 200 stages de formation et intervention dans près de quinze stages (FIA, M2, FC et FID).
- › Gestion de la formation de la promotion d'instructeurs fédéraux avec les recrutements, trois stages de formation, des temps en visio et des suivis à distance.
- › Participation à l'ensemble des Commissions formation, lien avec les Commissions formation des territoires.
- › Validation d'acquis : 49 dossiers traités et suivis.

› Le sport santé

- › Suivi du Label SMS : sept nouvelles sections créées et quinze renouvellements de labels.
- › Participation à la construction du label Sport Senior Santé avec toutes les réunions du groupe de travail (en cours de finalisation).
- › Suivi de l'étude Activ'mémoire mobilisant un étudiant en thèse.
- › Développement du nouveau programme « Équilibre ».
- › Accompagnement sur le séminaire médical tenu du 13 au 15 mai 2025.
- › Suivi des activités spécifiques de la FFRS et lien avec le CNOSF pour valoriser les programmes de la Fédération dans le Médicosport-santé.
- › Ouverture à d'autres pays avec des expérimentations menées par exemple en collaboration avec la Belgique (énéoSport, fédération homologue de la FFRS) sur l'étude de l'intérêt de la pratique « mono/multi activités ».

› La veille réglementaire

- › Mise à jour autant que de besoin du règlement « Encadrement sécurité » de la Fédération.
- › Veille et communication à des fins pédagogiques sur les bonnes pratiques, veille au bon respect du règlement fédéral.
- › Réponses apportées aux questions posées dans le domaine de la réglementation.

› La communication et participation à la valorisation de l'action fédérale

- › Veille pour contribution aux contenus : propositions de sujets, relectures, rédactions pour les *Vital'news*, *Vital'ité* et *Fédé'flash*.
- › Animation de webinaires.
- › Suivi de la mise à jour du site Internet.
- › Aide à la création de support de communication : flyers, fiches institutionnelles, catalogue de formation notamment.

› L'éthique et la déontologie et la réglementation disciplinaire

Participation à la rédaction du Plan de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences dans le sport ainsi qu'à celle du règlement disciplinaire.

› Le système d'information et le module formation-séjours

Participation aux travaux de la commission SI sur le module formation.

› Le sport durable

Au-delà de la Charte des 15 engagements, l'ET a participé aux travaux menés par la Mission correspondante et notamment à la réalisation d'un outil nouveau, une fresque du sport durable destinée à sensibiliser les animateurs et instructeurs en formation.

› L'entretien des relations institutionnelles

Un rapport privilégié avec le ministère chargé des Sports, la Direction des sports en particulier, tout au long de la saison, a permis l'obtention de deux contrats courts afin de mener une réflexion sur :

- › L'évolution sociodémographique des seniors et comment moderniser et adapter l'offre de pratique à une nouvelle demande,
- › Une analyse du modèle économique fédéral.

› En conclusion

L'équipe technique a poursuivi son rôle d'expertise, de conseil, d'ingénierie de formation pour soutenir le projet fédéral, tout en prenant en compte les orientations du ministère chargé des Sports et de l'Agence nationale du sport, interlocuteurs auprès desquels il nous faut consacrer une attention toute particulière.

Merci une fois encore à l'ensemble des conseillers techniques pour leur engagement et leur dynamisme, leur travail considérable et de grande qualité au service de la Fédération. Je me réjouis chaque jour d'avoir à travailler avec tous. Merci aussi au siège fédéral qui constitue un soutien important. Merci aussi aux élus pour leur collaboration et leur confiance.

Nadia Mimoun

Directrice technique nationale

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

› Rappel des orientations de cet exercice

L'exercice 2024-2025 a été un exercice de nouvelle mandature, lié à l'élection de novembre 2024.

Une nouvelle façon de travailler, avec de nouvelles méthodes, a été apportée par la nouvelle gouvernance. La création de nouvelles Commissions est apparue et la mise en place administrative liée à cette nouvelle gouvernance a dû être réalisée.

Un temps d'adaptation a été nécessaire pour l'ensemble des salariés.

Sur l'ensemble de l'exercice, le sujet de notre support informatique, FFRS360, a été présent et notamment le développement des modules Formation-Séjours, avec comme objectif que tout soit prêt et fonctionnel pour le premier trimestre de l'année civile 2026.

› Ressources humaines (RH)

Mouvements de salariés

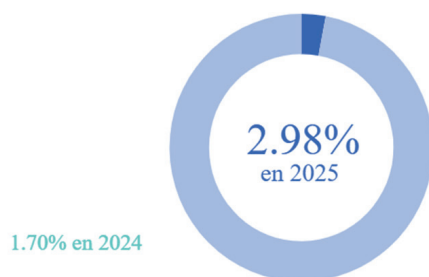
- › Départ à la retraite de Patricia Girard, Secrétaire-comptable,
- › Embauche en alternance de Pauline Gros-d'Aillon, intégration en CDI le 1^{er} septembre 2025 au poste d'Assistante comptable,
- › CDD de Gaétan Lamoureux, Développeur Back-end (11 décembre 2023 - 11 juin 2024) ; intégration en CDI à 70 % à partir du 8 septembre 2025,
- › Intégration de Mathilde Crapiz, Assistante administrative polyvalente, en charge de la formation et de la santé-médicale (14 octobre 2024),
- › Intégration de Michaël Anthoine, Conseiller technique fédéral région Paca (1^{er} septembre 2024),
- › Absence de Catia Vieira dès février 2025 ; départ à sa demande en juillet 2025. Remplacement en cours de recrutement (intégration de la nouvelle juriste le 1^{er} novembre 2025).

Administration RH

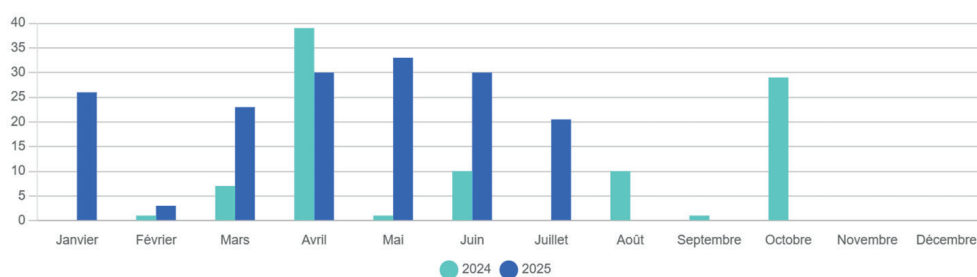
- › Mise à jour des informations de l'ensemble des dossiers de nos partenaires et prestataires : Médecine du travail, Épargne salariale, opérateur de compétence (OPCO)...,
- › Mise en œuvre des dossiers OPCO pour récupérer des fonds de la formation professionnelle,
- › Mise à jour de la Convention collective et des accords nationaux devant être tenus à disposition des salariés,
- › Mise à jour de l'affichage obligatoire,
- › Mise à plat du dossier Epsens (Épargne salariale),
- › Réunions mensuelles du CSE.

Suivi statistiques RH

▸ Taux d'absentéisme

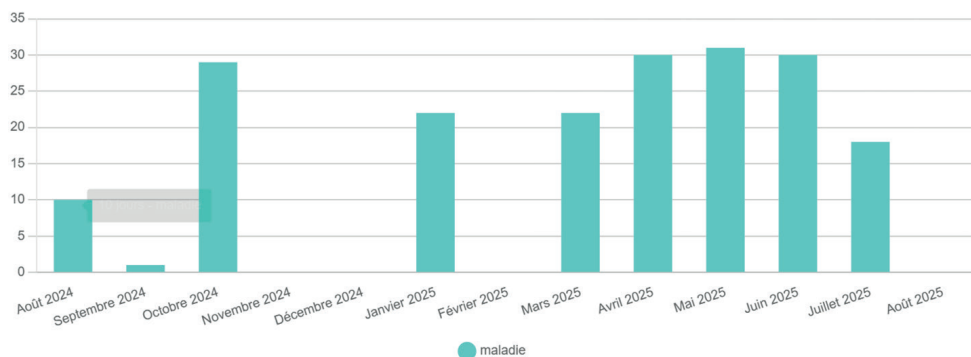


▸ Historique de l'absentéisme sur deux ans

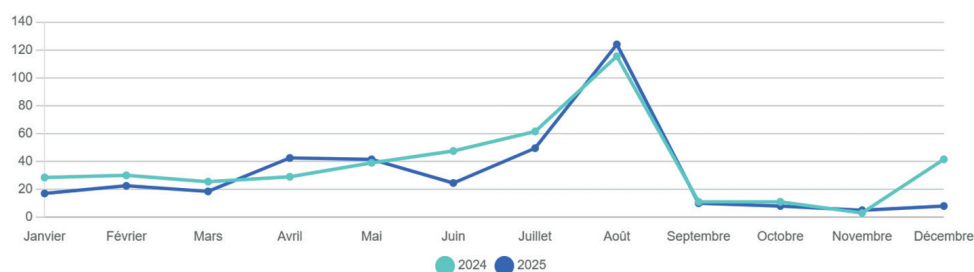


▸ Augmentation de ce taux lié à l'absence d'une salariée à temps plein à partir de février 2025.

▸ Historique des arrêts de travail



▸ Comparaison des congés pris sur deux ans



➤ Finances

Les principaux sujets financiers ont été :

- Départ de Patricia Girard après trente ans au sein de la FFRS.
- Intégration de Pauline Gros-d'Aillon, tout d'abord en alternance, et en CDI à partir du 1^{er} septembre 2025.
- Emprunt de 400 000 € voté à l'AG de novembre 2024 afin de finaliser les investissements de FFRS360.
- Mise aux normes des mouvements financiers de la FFRS avec, notamment, la mise à jour systématique de mandats Sepa signés électroniquement.
- Mise aux normes de la procédure interne de validation des mouvements financiers.
- Refonte du squelette budgétaire de la FFRS et de la nomenclature analytique (mise en place sur la saison 2025-2026).
- Placement Compte à terme afin d'avoir quelques produits bancaires.
- Contrôle Urssaf demandé par la nouvelle mandature (27 et 28 mai 2025).
- Clôture de l'exercice comptable 2024-2025.
- Budget de l'exercice 2025-2026.
- Travail sur une projection des budgets prévisionnels des exercices de la mandature.
- À noter : les départs au sein de notre cabinet d'expert-comptable de nos deux référentes en avril et juin 2025. Une nouvelle organisation devrait être mise en place à partir de septembre 2025.

➤ Institutionnel et vie statutaire

La vie institutionnelle de la Fédération a été particulièrement intense sur cet exercice, avec une nouvelle gouvernance élue en novembre 2024 et la mise en place d'une nouvelle façon de travailler.

- La vie statutaire a vu un travail sur les statuts fédéraux, le règlement intérieur et les autres règlements afin d'obtenir une cohérence réglementaire globale au niveau de la FFRS.
- Reconduction du partenariat avec La Mutuelle Familiale afin de proposer une mutuelle collective aux licenciés/adhérents avec une participation de 20 € sur la licence FFRS pour les souscripteurs.
- Reconduction du partenariat avec la SRIAS PACA pour une prise en charge de 27 € sur 200 licences pour les ayants-droits.
- Mise à jour de la page dédiée aux relevés de décision des Comités directeurs.
- Participation aux AG et autres manifestations :
 - Congrès Semaine bleue - Aura, intervention du médecin fédéral et stand FFRS.
 - AG Coders 71 - BFC,
 - AG Coders 38 - Aura,
 - AG du club de Palavas - Occitanie,
 - Séminaire BFC,
 - Séminaire HDF,
 - Séminaire Occitanie,
 - Séminaire IDF,
 - Congrès national UNCCAS à Chambéry - Aura,
 - Anniversaire du club de Coublevie - Aura,
 - AG du club de Sassenage - Aura,
 - AG du club de Septème-Oytier - Aura,
 - Réunion des dirigeants et/ou animateurs Coders 38.
- Démission en avril 2025 de deux des trois vérificateurs aux comptes désignés lors de l'AG de novembre 2024. Cooptation d'un nouveau vérificateur aux comptes par le Comité directeur.
- Décès d'un membre et démission de deux membres du Comité directeur.

› Informatique

- › Un développeur Back-end, Gaétan Lamoureux, a été reconduit en CDD de dix mois pour accroissement d'activité. Il a été embauché en CDI à 70 % à partir du 8 septembre 2025.
- › Travail sur les spécifications Formation - Séjours pour le développement de FFRS360.
- › Passage de l'ensemble des salariés et élus du Comité directeur sur Microsoft 365 et mise en place de SharePoint afin de faciliter le travail collaboratif.
- › Introduction de l'intelligence artificielle comme outil d'aide (sans oublier la nécessaire intelligence humaine).
- › Continuité de suivi financier dédié pour le projet FFRS360.
- › Suite au départ de la Responsable réglementation qui était DPO, un nouveau DPO sera nommé et formé.

› Moyens généraux

- › Renégociation de certains contrats (téléphonie, entretien des locaux, assurances...).
- › Intégration du Conseil syndical de la copropriété.
- › Mise aux normes électriques et incendie des locaux du siège social afin d'obtenir une certification nécessaire pour nos assurances (certification en cours).

› Conclusion et perspectives

2024-2025 aura été un exercice riche en mouvements : changement de gouvernance, départs et arrivées de salariés. L'absence de la Responsable réglementation depuis février 2025 a eu un impact important sur le travail de la Direction générale et des autres collègues car il aura fallu préparer, sans ce poste, entre autres :

- › Une AG exceptionnelle pour mai 2025,
- › Le travail sur les statuts, le RI et les autres règlements,
- › La renégociation des assurances,
- › Le travail sur la Sacem,
- › Répondre aux sollicitations des structures.

L'exercice 2025-2026 sera consacré notamment à :

- › La déclinaison technique des orientations politiques stratégiques de la nouvelle gouvernance, avec notamment la mise en œuvre du Projet associatif fédéral,
- › La finalisation du projet FFRS360 avec les modules Formation et Séjours,
- › La finalisation du travail sur la Sacem,
- › La finalisation des règlements fédéraux,
- › La finalisation de l'anticipation prospective des finances de la Fédération et sa pérennisation sur la mandature,
- › La finalisation de l'organisation interne de la FFRS avec les recrutements en cours (juriste et alternant en communication),
- › La préparation de la prochaine AG de novembre 2025, mais aussi l'AG de 2026,
- › La mise en œuvre de la Commission disciplinaire,
- › La nomination et la formation d'un DPO.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour leur implication, leur adaptabilité et leur professionnalisme.

Olivier Goy, Directeur général

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES (CSOE)

Composition de la Commission

- ▶ **Membres** : Marie-Christine Blache, Alain Charbit, Henri Hoogstoel, Gérard Vrignon.

Pour la saison 2024-2025 :

- ▶ Présence à l'Assemblée générale de Grenoble, le 28 novembre 2024, d'un des deux membres restants de la CSOE précédente.
- ▶ Les deux membres sortants (Henri Hoogstoel et Gérard Vrignon), ainsi que deux nouveaux membres (Marie-Christine Blache et Alain Charbit) sont élus.
- ▶ Présence en visioconférence de trois d'entre eux, les 10 & 11 décembre 2024 (Gérard Vrignon excusé), à l'élection du Bureau et des Présidents de Commissions.

Gérard Vrignon

Rapporteur de la Commission de surveillance
des opérations électorales (CSOE)

ANNEXES

A. Liste des activités reconnues par la FFRS	35
B. Règlement encadrement sécurité des activités	37
C. Plan de prévention et de lutte contre les violences	43
D. Fiche label Sport Senior Santé	47

A. LISTE DES ACTIVITÉS RECONNUES PAR LA FFRS

Mise à jour : novembre 2025

La liste des activités reconnues par la FFRS est établie par le Comité directeur et, en ce qui concerne les activités physiques et sportives, sur proposition de la Direction technique nationale en concertation avec la Commission médicale.

Elle est mise à jour chaque année et présentée à l'assemblée générale de la Fédération.

Elle permet la contractualisation avec l'assureur fédéral relative à la couverture des accidents corporels survenus à l'occasion des pratiques sportives des adhérents.

Le contrat d'assurance souscrit par la Fédération mentionne que pratiques associatives et pratiques individuelles (hors club), reconnues et hors compétition, sont couvertes. La notice d'assurance est disponible dans les clubs et sur le site FFRS.

À la liste des activités physiques et sportives ci-dessous mentionnées viennent se rajouter les activités ludiques, culturelles, de relaxation et sophrologie, ainsi que les ateliers « mémoire » organisés par les clubs.

Discipline	Pratique en club et séjour	Pratique individuelle hors clubs
Sports de nature		
Déplacement en milieu naturel		
Char à voile		X
Activités cyclistes sur routes ou tous chemins	X	X
Vélo tout terrain (VTT)*	X ^(*)	X ^(*)
Jogging	X	X
Marche nordique	X	X
Marche aquatique côtière	X	X
Randonnée pédestre (toutes formes de marche)	X	X
Randonnée équestre		X
Raquettes à neige	X	X
Roller		X
Ski à roulettes		X
Ski alpin	X	X
Ski de fond	X	X
Ski de randonnée	X	X
Surf des neiges		X
^(*) L'utilisation du vélo VTT est possible dans le cadre des activités cyclistes sur tous chemins, à l'exclusion du VTT Cross.		
Progression encordée		
Escalade	X	X
Via ferrata	X	X
Canyonisme		X
Spéléologie		X
Déplacement en milieu aquatique		
Aviron	X	X
Canoë kayak	X	X
Planche à voile	X	X
Voile	X	X
Surf		X
Stand up paddle (SUP)	X	X
Progression subaquatique		
Plongée	X	X
Randonnée sous-marine	X	X
Sport et jeux collectifs		
Sports et jeux collectifs / jeux de ballons	X	X

Discipline	Pratique en club et séjour	Pratique individuelle hors clubs
Activités d'expression et de maîtrise corporelle		
Activités dansées	X	X
Activités gymniques d'entretien et de forme	X	X
Arts martiaux et énergétiques dont Tai-chi, Qi gong	X	X
Self-défense	X	X
Yoga	X	X
Activité d'expression et de maîtrise du milieu aquatique		
Gymnastique aquatique et activités aquatiques	X	X
Natation	X	X
Activités de coopération et/ou d'opposition		
Badminton	X	X
Tennis, Tennis rebond	X	X
Tennis de table	X	X
Padel	X	X
Pickleball	X	X
Squash		X
Pelote basque	X	X
Pétanque / jeux de boules	X	X
Bowling / sports de quilles	X	X
Disc golf	X	X
Golf	X	X
Swin-golf	X	X
Escrime	X	X
Billard	X	X
Activités de précision et concentration		
Tir à l'arc	X	X
Arbalète	X	X
Tir sportif	X	X
Sarbacane	X	X
Maintien en forme		
Sections multiactivités senior (SMS)	X	X
Activ'mémoire	X	X

B. RÉGLEMENT ENCADREMENT SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS

Mise à jour : août 2025

La FFRS, fédération agréée par le ministère des Sports, se doit de garantir la sécurité des pratiquants.

L'encadrement peut être assuré par des professionnels ou par des animateurs bénévoles. La Fédération a déployé un important dispositif de formation fédérale permettant de qualifier les bénévoles et, ce faisant, de mieux garantir la sécurité des pratiques.

Tous les animateurs doivent :

- ▶ Maîtriser les techniques de pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants.
- ▶ Maîtriser les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.
- ▶ Être capables de mobiliser les compétences techniques et pédagogiques propres aux activités reconnues et pratiquées en club et lors des séjours.

Et, comme le prévoit la loi, tous doivent se soumettre au contrôle de l'honorabilité.

Les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du Code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif (voir définition plus précise ci-dessous) ou d'exploitant d'un établissement d'activités physiques et sportives (EAPS) - c'est-à-dire toute personne qui participe, en droit ou en fait, à l'organisation du club (élus, salariés ou bénévoles qui disposent de prérogatives d'organisation) - qu'elles soient pratiquées à titre rémunéré ou bénévole, sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Pour pouvoir obtenir le Brevet fédéral d'animateur, il faut avoir suivi la formation « Premiers secours citoyens » (PSC). Sur décision fédérale, cette formation est soumise à une révision obligatoire à minima tous les quatre ans.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le Code du sport précise les règles d'encadrement contre rémunération (qualification, protection des mineurs, activités en environnement spécifique), mais il ne donne aucune directive particulière concernant l'encadrement bénévole, en dehors des directives relatives au contrôle de l'honorabilité.

➤ Encadrement professionnel

Les dispositions suivantes s'appliquent aux clubs qui emploient des professionnels. Dans ce cas, ils doivent appliquer les dispositions de la convention collective des métiers du sport, afficher le/les diplômes de l'encadrant et vérifier qu'il est en possession d'une carte professionnelle en cours de validité délivrée par les services de l'État (SDJES).

Article L212-1 : « Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle [...] les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle. » **(inscrits au *Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)).*

Article L212-2 : « Lorsque l'activité s'exerce dans un environnement spécifique impliquant le respect de mesures de sécurité particulières, seule la détention d'un diplôme permet son exercice. »

Article R212-7 : « Les activités s'exerçant dans un environnement spécifique sont :

- ▶ La plongée en scaphandre en tous lieux, en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée,
- ▶ Le canoë-kayak et les disciplines associées en rivière de classe supérieure à 3, conformément aux normes Fédération Française de Canoë kayak,
- ▶ La voile au-delà de 200 miles nautiques d'un abri,
- ▶ L'escalade pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et « terrains d'aventure » déterminés par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, ainsi que l'escalade en via ferrata.

Et quelle que soit la zone d'évolution :

- ▶ Le canyonisme,
- ▶ Le parachutisme,
- ▶ Le ski, l'alpinisme et leurs activités assimilées
Les activités randonnée pédestre en montagne (RPM) et raquettes à neige (RAQ) font partie des activités assimilées.,
- ▶ La spéléologie,
- ▶ Le surf de mer,
- ▶ Le vol libre à l'exception du cerf-volant acrobatique et de combat. »

(*) Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) définit les prérogatives de chaque diplôme ou qualification.

Plus d'informations : <https://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/diplomes-et-encadrement/encadrement-des-activites-physiques-ou-sportives-contre-remuneration/>

- ▶ Les rémunérations sont définies par la Convention collective des métiers du sport.
- ▶ **Rappel** : les diplômes fédéraux FFRS sont uniquement valides au sein des structures FFRS. Ils ne permettent pas l'encadrement contre-rémunération.

➤ Encadrement bénévole

Une obligation de moyens incombe au président de l'association et à l'animateur. Ils doivent s'engager à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour assurer la sécurité des pratiquants.

En cas d'accident, la responsabilité du président et de l'animateur peut être engagée s'ils ne respectent pas cette obligation de moyens. Une faute intentionnelle ou non intentionnelle peut avoir été commise. Différentes procédures de justice permettent de statuer sur l'existence d'une telle faute qui témoigne que tous les moyens n'ont pas été mis en œuvre pour assurer la sécurité de la victime.

RÈGLEMENTATION FÉDÉRALE

La Fédération a mis en place un important dispositif pour former les bénévoles à l'encadrement des activités sportives. Le dispositif de formation est proposé pour 25 activités sportives parmi les plus pratiquées. L'encadrement d'une activité par un animateur qui a suivi la formation de la FFRS, le respect des règles et recommandations d'encadrement et de sécurité de la FFRS et/ou de la Fédération délégataire sont autant de mesures qui permettent de contribuer au respect de l'obligation de moyens demandée en termes de responsabilité aux dirigeants et encadrants.

Les formations sont mises en place sur propositions des territoires qui recensent chaque année les besoins. Ainsi, certaines formations ne sont pas systématiquement proposées tous les ans mais mises en place dès lors qu'un besoin partagé est communiqué à l'échelon national et que la formation est validée au plan national.

À noter : toutes les activités reconnues par la FFRS ne font pas l'objet d'une offre de formation interne. Pour les activités pour lesquelles la FFRS ne délivre pas de brevet d'animateur, les qualifications des fédérations délégataires pour les animateurs bénévoles des activités concernées sont recommandées.

La formation prévoit la participation aux formations « Premiers secours citoyens » (PSC) dispensées par les organismes agréés (Cf annexe 1 liste des structures agréées par le ministère de l'Intérieur maj 11/02/2022). Le règlement fédéral prévoit la révision des gestes premiers secours tous les quatre ans. Celle-ci peut être dispensée par les médecins fédéraux formés à cet effet ou par une structure habilitée à dispenser la formation, dont la liste est disponible sur le site Internet de la Fédération.

- ▶ Tous les animateurs « Randonnée Pédestre en Montagne » (RPM) ont l'obligation de suivre une formation continue « Sécurité en montagne » tous les cinq ans. La validité du brevet fédéral dépend de la validation de cette formation.

➤ Liste des brevets fédéraux délivrés par la FFRS

- ▶ Activ'mémoire
- ▶ Activités aquatiques
- ▶ Activités cyclistes
- ▶ Activités dansées
- ▶ Activités gymniques d'entretien et de forme
- ▶ Badminton
- ▶ Disc-golf
- ▶ Jeux de boules, pétanque
- ▶ Marche aquatique côtière
- ▶ Marche, Balade de proximité
- ▶ Marche nordique
- ▶ Pickleball
- ▶ Qi Gong
- ▶ Randonnée pédestre
- ▶ Randonnée pédestre en montagne
- ▶ Raquettes à neige
- ▶ Sections Multi Activités Senior ^(*)
- ▶ Ski alpin
- ▶ Ski de fond
- ▶ SwinGolf / Golf ^(**)
- ▶ Tai Chi
- ▶ Tennis
- ▶ Tennis de table
- ▶ Tir à l'arc

^(*) Les animateurs titulaires de la qualification Section multi-activités senior (SMS) sont autorisés à dispenser une activité physique adaptée prescrite par le médecin intervenant dans la prise en charge, ou renouvelée par le masseur kinésithérapeute, dans les conditions prévues par le Code de la santé publique auprès de patients ne présentant pas de limitations fonctionnelles, ou présentant des limitations fonctionnelles minimales (articles D. 1172-2 et D. 1172-2-1 du Code de la santé publique et arrêté du 12 juin 2025 fixant la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique).

^(**) Le cursus SwinGolf peut être proposé seul ou couplé avec le Golf. La formation Swin/Golf donne la possibilité aux participants, et selon leurs compétences, d'obtenir le BAF Golf, le BAF SwinGolf ou les deux brevets.

MODALITÉS D'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS

Activités pratiquées en club et en séjour dans le cadre de l'immatriculation tourisme FFRS

- **Article 13 du règlement intérieur FFRS** : La Direction technique nationale établit pour chaque discipline reconnue par la Fédération les modalités techniques de pratique, d'encadrement et de sécurité et les soumet à l'assemblée générale.

Discipline	Classification ou limites	Brevet FFRS	Diplôme pour encadrement en club	Diplôme pour encadrement en séjour
		AF : Animateur fédéral	R : Recommandé O : Obligatoire	
Activ'mémoire		AF	R : AF	R : AF
Activités cyclistes		AF	O : AF	O : AF
Activités dansées		AF	R : AF	R : AF
Activités gymniques d'entretien et de forme		AF	R : AF	R : AF
Arbalète		Non	R : AF FF Tir	O : AF FF Tir ou Pro
Aviron		Non	R : Animateur FF Aviron	O : Animateur FF Aviron ou Pro
Badminton		AF	R : AF	R : AF
Canoë-kayak	La pratique FFRS est limitée aux classes de rivières I, II et III (les classes IV, V et VI relèvent de l'environnement spécifique).	Non	R : Les conditions d'encadrement et limites doivent correspondre au diplôme de l'encadrant (AMFPC, MFPC, guide fédéral, entraîneur fédéral) / ou Pro	O : Pro
Disc-golf		AF	R : AF	R : AF
Escalade	L'environnement spécifique ne concerne que les sites naturels (SNE) au-delà du 1 ^{er} relais et les via ferrata. Voir réglementation fédération délégataire (FFME)	Non	R : les conditions et limites d'encadrement doivent correspondre au diplôme de l'encadrant (initiateur SAE ou Escalade, entraîneur, moniteur...) / ou Pro	O : Pro
Escrime		Non	O : AF FF Escrime ou Pro	O : AF FF Escrime ou Pro
Golf		AF	R : AF pour practice, Parcours : carte verte obligatoire	R : AF pour practice, Parcours : carte verte obligatoire
Gymnastique aquatique	Voir convention signée avec le prestataire, le Plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) et se référer au règlement sécurité gymnastique aquatique de la FFRS.	AF	R : AF	O : AF

Discipline	Classification ou limites	Brevet FFRS	Diplôme pour encadrement en club	Diplôme pour encadrement en séjour
		AF : animateur fédéral	R : Recommandé O : Obligatoire	
Jeux de boules, pétanque		AF	R : AF	R : AF
Marche / Balade de proximité		AF	R : AF	O : AF
Marche aquatique côtière (MAC)	Voir réglementation MAC de la FFRS et réglementation fédération délégataire (FFRandonnée)	AF	O : AF	O : AF
Marche nordique	Voir réglementation fédération délégataire (FFA)	AF	R : AF	R : AF
Natation	Voir convention signée avec le prestataire, le Plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) et se référer au règlement sécurité Natation de la FFRS et Réglementation FFN.	Non	R : Animateur fédéral fédération délégataire	O : Animateur fédéral fédération délégataire / Pro
Pickleball		AF	R : AF	R : AF
Plongée(*), Randonnée sous-marine(*)	Environnement spécifique	Non	O : Les conditions et limites d'encadrement doivent correspondre au diplôme de l'encadrant. Animateur FFESSM / Pro	O : Les conditions et limites d'encadrement doivent correspondre au diplôme de l'encadrant. Animateur FFESSM / Pro
Qi Gong		AF	R : AF	R : AF
Randonnée pédestre		AF	R : AF	O : AF
Randonnée pédestre en montagne	Environnement spécifique	AF	R : AF	O : AF / R : Pro
Raquettes à neige	Environnement spécifique	AF	O : AF/Pro	O : AF / R : Pro
Section Multi-activités Senior (SMS)	Limitations fonctionnelles minimales (selon instruction ministérielle du 3 mars 2017)	AF	R : AF	R : AF
Self-défense, Arts martiaux		Non	R : Animateur fédéral fédération délégataire	R : Animateur fédéral fédération délégataire
Ski alpin	Environnement spécifique	AF	R : AF/Pro	O : AF / R : Pro
Ski de fond	Environnement spécifique	AF	R : AF/Pro	O : AF / R : Pro
Ski de randonnée	Environnement spécifique	Non	O : Pro	O : Pro

Discipline	Classification ou limites	Brevet FFRS	Diplôme pour encadrement en club	Diplôme pour encadrement en séjour
		AF : Animateur fédéral	R : Recommandé O : Obligatoire	
Stand up paddle (SUP)	Environnement spécifique en milieu de vagues	Non	Cf. Recommandations FF Surf R : Pro en milieu de vagues	Cf. Recommandations FF Surf O : Pro en milieu de vagues
SwinGolf		AF	R : AF	R : AF
Tai-Chi		AF	R : AF	R : AF
Tennis		AF	R : AF	R : AF
Tennis de table		AF	R : AF	R : AF
Tir à l'arc		AF	R : AF	O : AF
Tir sportif ^(*)		Non	O : Animateur FF Tir	O : Animateur FF Tir
Via ferrata	Environnement spécifique	Non	R : AF (FFME)	O : Pro
Voile, Planche à voile	Environnement spécifique au-delà de 200 miles	Non	O : Animateur FFV / Pro	O : Animateur FFV / Pro

^(*) Certificat médical d'absence de contre-indication obligatoire pour ces activités.

Pour la marche aquatique côtière, la randonnée pédestre, la raquette à neige et les activités cyclistes, les directives techniques nationales spécifiques ainsi que les règlements particuliers sont disponibles sur l'espace privé du site Internet de la Fédération.

Pour les consulter :

- Espace privé du site Internet / Animateurs / Encadrement et sécurité
<https://clubs.ffrs-retraite-sportive.org/extranet/animations-instructeurs-medecins/encadrement-et-securite/>

C. PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES



Plan de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences au sein de la Fédération française de la retraite sportive 2024-2028

La prévention et la lutte contre la violence est l'affaire de tous. La Fédération française de la retraite sportive réaffirme la pleine prise en compte de sa responsabilité pour un environnement sportif sûr, respectueux et bienveillant pour l'ensemble de sa communauté : adhérents, animateurs, instructeurs, dirigeants, salariés et intervenants.

Son Plan de prévention et de lutte contre les violences s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique du ministère chargé des Sports. Il vise à prévenir et combattre toutes les formes de violences qui pourraient survenir dans le cadre de ses activités, qu'elles soient sportives, administratives ou relationnelles et à encourager la prise de parole des victimes et des témoins.

Ce plan reconnaît la spécificité d'un public senior pratiquant pour le loisir et la santé, et implique l'ensemble des acteurs de la Fédération.

Le Plan est porté par la Commission éthique et déontologie dont le rôle est de veiller au respect des valeurs fondamentales de la FFRS (respect, convivialité, bienveillance, inclusion, intégrité) et de créer et mettre à jour les référentiels existants et à venir (Charte d'affiliation, Charte de l'instructeur...).

La violence est définie comme « *l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un problème de développement ou une carence* ». Organisation Mondiale de la Santé, 2019

Exemples

- Violences physiques (coups, bousculades...).
- Violences psychologiques (humiliations, menaces, intimidation, dénigrement, exclusion sociale, pression pour dépasser ses limites physiques...).
- Violences sexuelles et sexistes (propos, gestes déplacés, agressions, harcèlement...).
- Harcèlement moral.
- Discriminations de toute nature (liées à l'âge, au genre, à l'état de santé, au handicap, à l'origine, à la religion...).
- Incivilités répétées.
- Cyberviolence et cyberharcèlement.
- Manquements graves à l'éthique et à la déontologie fédérale (abus de confiance, conflits d'intérêt, abus de pouvoir...).
- ...

LE PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SE DÉCLINE EN CINQ AXES.

AXE 1 : PRÉVENIR, SENSIBILISER ET FORMER

Objectif : Informer et favoriser la prise de conscience de tous

- Créer une rubrique dédiée et facilement accessible sur le site Internet FFRS et communiquer régulièrement auprès de l'ensemble des acteurs via les outils de communication de la FFRS (*Vital'ité, Vital'News, FédéFlash...*)
- Expliquer clairement :
 - Ce que sont les violences (avec des exemples concrets adaptés aux seniors),
 - Les dispositifs mis en place par la Fédération (assistance psychologique, Charte d'éthique et de déontologie, règlement disciplinaire),
 - Les ressources externes (signal-sports@sports.gouv.fr, France Victimes 116 006).

Objectif : Encourager les Coders et Corers dans leur rôle de prévention, d'alerte et d'accompagnement

- Développer ce rôle pour donner suite aux échanges territoriaux dans le cadre du projet associatif fédéral.
- Présenter le plan lors des assemblées générales (clubs, comités, Fédération) et organiser des temps de sensibilisation lors des événements fédéraux.

Objectif : Renforcer le programme de formation

- Intégrer dans toutes les formations initiales et continues des animateurs, instructeurs, dirigeants (clubs, comités, Fédération) et personnel fédéral, un module obligatoire qui développe davantage :
 - La prévention, le repérage des signes de violence (y compris subtils comme l'isolement, le changement de comportement, la pression psychologique),
 - La procédure de signalement interne,
 - Les ressources externes,
 - Les notions sur la bientraitance des seniors en respectant les limites d'intervention de chacun,
 - Les dynamiques de groupe,
 - L'identification des signes de fragilité ou de détresse d'une personne et la prise de mesures adaptées pour la protéger.

AXE 2 : FACILITER LES SIGNALEMENTS, ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER

Objectif : Permettre le signalement d'une violence

- Donner l'accès à des canaux multiples garantissant la confidentialité grâce à un dispositif fédéral souple et adaptable des différents moyens de signalement :
 - Adresse électronique dédiée et sécurisée pour recueillir la parole des victimes ou témoins de toute forme de violence au sein de la Fédération : stopviolence@federetraitesportive.fr
 - Formulaire en ligne sur le site Fédération : **STOP VIOLENCE**,
 - Possibilité de contacter directement un Corers/Coders.

Objectif : Accompagner les victimes

- Mobiliser une équipe restreinte aux compétences complémentaires pour assurer une première écoute bienveillante, évaluer la situation, orienter et assurer un suivi.
- Dispositifs externes :
 - Mise à disposition d'une cellule de soutien psychologique pour accompagner les victimes via la Garantie assistance psychologique du contrat d'assurance fédéral associé à la licence.
 - Orientation vers les structures spécialisées (*cf. références en annexe*),
 - Communication des numéros d'urgence ou spécialisés.

AXE 3 : SANCTIONNER LES VIOLENCES

Objectif : Bannir toute forme de violence dans nos pratiques et dans nos fonctionnements

- **Commission disciplinaire**
 - Mettre en place une Commission disciplinaire indépendante pour assurer un traitement impartial des cas.
 - Assurer le respect des droits de la défense et une procédure équitable.
- **Règlement disciplinaire**
 - Actualiser le règlement disciplinaire fédéral pour y inclure clairement les infractions liées à toutes les formes de violence et de manquement à l'éthique.
 - Définir une échelle de sanctions proportionnées.

AXE 4 : CONTRÔLER L'HONORABILITÉ (voir note explicative)

Objectif : Assurer le contrôle de l'honorabilité tel que prévu par la loi

- Veiller à l'application du dispositif de contrôle de l'honorabilité.
- Nommer un référent fédéral pour le Système d'information (SI) honorabilité.
- Assurer un suivi rigoureux et régulier des retours d'information des services de l'État et appliquer la procédure en cas de mise en cause de l'honorabilité.

AXE 5 : SUIVRE ET ÉVALUER LE PLAN

Objectif : Fixer des indicateurs pour chaque axe permettant d'assurer le suivi du plan, de veiller à l'atteinte des objectifs et de permettre des ajustements

Indicateurs

- **Axe1 :**
 - Communication : nombre d'articles relatifs aux violences dans les outils de communication de la Fédération.
 - Nombre de fois où ce sujet a été abordé lors des AG de Coders/Corers.
 - Formation :
 - Mise en place du module de formation spécifique dans la formation des animateurs (FIA) / dans la formation des dirigeants (FID),
 - Nombre de personnes formées.
- **Axe 2 :**
 - Tenir un registre officiel, confidentiel et sécurisé des cas signalés (leur nombre, les suites données), à des fins de suivi et d'évaluation.
- **Axe 3 :**
 - Rapport d'activité de la Commission disciplinaire.
- **Axe 4 :**
 - Taux de réalisation des contrôles d'honorabilité, c'est-à-dire pourcentage de transmission des dossiers des encadrants (bénévoles et salariés) au ministère.

Ce plan se veut évolutif et nécessite l'engagement constant de tous les acteurs de la FFRS pour garantir un environnement sportif senior sain, respectueux et sécurisé.

POUR SIGNALER UNE VIOLENCE

Une adresse mail : stopviolence@federetraitesportive.fr

Un formulaire sur le site de la Fédération : STOP VIOLENCE

signal-sports@sports.gouv.fr

116 006 numéro national d'aide aux victimes

Service et appel gratuit 7j/7

Cellule de soutien psychologique de l'assurance

0 800 39 80 20.

[Plus d'informations sur le site de la Fédération](#)

Références bibliographiques

[Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport](#)

[Sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes dans le sport.](#)

[Fiche des majeur\(e\)s victimes de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement dans le champ du sport](#)

[Fiche des majeur\(e\)s victimes de cyber-harcèlement et de violences numériques dans le sport](#)

[Vade-mecum Mieux repérer et réagir face aux violences](#)

D. FICHE LABEL SPORT SENIOR SANTÉ



Fiche de présentation du projet de « Label Sport Senior Santé »

(Assemblée générale du 26 novembre 2025)

L'objectif de la création de ce label, qui est un axe fort du projet fédéral, est de permettre le rayonnement des clubs sur leur territoire et celui de la fédération à travers l'action des clubs, en lien avec le concept Sport Senior Santé.

Le questionnaire envoyé aux clubs en avril 2024 a montré leur intérêt pour ce projet et a permis la co-construction de ce label pour qu'il soit adapté quelle que soit la typologie de la structure.

Les grands principes de base du label sont :

- **Reflet d'une qualité d'accueil des adhérents pour garantir la préservation de la santé des seniors**, la sécurité des pratiques et le bon fonctionnement des structures.
- Démarche d'incitation et de valorisation, avec la volonté ferme d'éviter la stigmatisation (accessible à tous les clubs à partir de 6 mois d'existence qui, s'ils s'engagent dans le respect de la santé des adhérents, peuvent obtenir un label, au minimum de niveau 1).

Les 8 critères d'attribution du label représentent des thèmes majeurs des dynamiques et de la structuration des clubs. Ils se basent sur les activités proposées (dont activités spécifiques), les niveaux d'adaptation, d'encadrement, de formation, de structuration du club et d'actions menées en lien avec l'ouverture vers l'extérieur. Les points correspondants permettront l'attribution d'un label de niveau 1, 2 ou 3.

Un formulaire pré-remplissable facilitera l'établissement du dossier de demande.

Accompagnement pour la dépose de la demande de label :

Ce label fonctionnera grâce à l'action conjointe des territoires. Les CODERS seront des acteurs essentiels car ils ont une meilleure connaissance des clubs. C'est pourquoi nous souhaitons les associer à l'accompagnement des clubs, que ce soit pour la dépose de leur dossier ou pour le suivi.

Des référents sport-santé des CODERS (à désigner) seront formés par l'équipe technique et disposeront d'outils techniques et de communication fédéraux.

Modalités d'attribution :

Une sous-commission fédérale d'attribution du label (composition mixte d'élus, de salariés et de représentants des territoires) se réunira 2 à 3 fois par an (avec date limite de dépôt).

Un courrier argumenté sera envoyé au club après attribution, avec copie au CODERS, CORERS et commissions concernées.

Durée de validité du label : 3 ans

En cas d'évolution, il sera possible de déposer un nouveau dossier avant la date d'échéance.

Avantages apportés par le label :

- Logo spécifique, kit de communication (intérêt majeur pour une valorisation dans les territoires et auprès des acteurs institutionnels) + référencement des clubs labellisés sur le site internet de la FFRS
- Aide technique (conseils privilégiés pour la construction de dossiers et les demandes de financements auprès des acteurs institutionnels territoriaux, accompagnement pour l'amélioration de la structuration...)

Calendrier de lancement :

- **Rappel du travail effectué depuis 2024 :**
 - Enquête auprès des clubs.
 - Plusieurs réunions du groupe de travail label (réflexion sur les critères, les modalités, le nom...)
- **Novembre 2025 :**
 - Présentation du label à l'AG
- **Janvier 2026 :**
 - Appel à candidature des référents sport-santé territoriaux
 - Constitution officielle de la sous-commission label
- **Février 2026 :**
 - Fédé 'flash de lancement pour communiquer les retours de l'enquête, officialiser l'ouverture du label, le calendrier des réunions, préciser l'avenir des labels SMS...
- **Mars 2026 :**
 - Webinaire questions/réponses auprès des référents et présidents de structures
- **Avril-Mai 2026 :**
 - Accompagnement et réception des premiers dossiers
- **Juin 2026 :**
 - Première sous-commission d'étude
- **En parallèle :**
 - Création des outils (notice, formulaire, logo, fiche institutionnelle, création d'un espace sur le site privé, calendrier de réunions de la sous-commission, communication des clubs vers les acteurs sport-santé, vers les financeurs territoriaux...)
 - Caler la transition label SMS / label Sport Senior Santé



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE LA RETRAITE SPORTIVE**

12 rue des Pies
CS 50020
38361 Sassenage Cedex
04 76 53 09 80
www.federetraitesportive.fr

Siret : 383 452 315 00021

Agrément N° 34 S 206
Association reconnue d'Utilité Publique

Immatriculation
Registre des Opérateurs de Voyages
N° IM038120032

